

La place du concours n'est pas le premier problème à régler

Claire Pontais - Christian Couturier - 9 juin 2009

La place du concours a fait l'objet de longs débats et cristallise souvent les oppositions¹. Toutes les solutions ont été avancées avec des arguments recevables, sans qu'aucune ne prime sur l'autre (concours en L3, M1, admissibilité M1/ admission M2, M2). Ce qui a amené le ministère à dire dans les groupes de travail qu'il avait « fait la moyenne » (sic !), ce qui donne *admissibilité début de M2/ admission fin de M2*, ce qui était -comme par hasard- la position défendue par Darcos deux mois plus tôt !

Au SNEP, nous pensons que les débats sur la place du concours sont mal posés. Ils sont posés en préalable alors qu'ils ne devraient être que la conséquence d'un certain nombre de choix. Il faut d'abord une réflexion d'ensemble sur le cursus de formation et sur ses conditions d'accès. On doit régler plusieurs problèmes :

- les contenus de concours (leur niveau d'exigence, leur ancrage sur le métier...)
- la relation master/concours (comment se complètent enseignements master et préparations aux épreuves, place de la recherche dans la formation)
- l'existence de pré-recrutements et d'aides sociales (à quel moment et dans quelles quantités)
- l'existence de pré-professionnalisation (dès la licence)
- l'existence d'IUFM (comme structure « organisatrice » de la formation)

Pour mémoire, le SNEP a dit dans les groupes de travail et à la commission Marois-Filâtre qu'il n'avait pas de position arrêtée sur la place du concours. Nous ne sommes pas contre un concours en M2, mais à certaines conditions. Nous avons notamment plaidé pour des contenus de concours professionnalisants et la possibilité de finir le mémoire de master en T1 de façon à ne pas surcharger l'année de M2 (ou la possibilité de coupler une épreuve de concours avec le mémoire).

La proposition du ministère d'une admissibilité en début de M2, dans le contexte donné, pose problème pour plusieurs raisons :

- Elle ne règle pas la question de la surcharge du M2 avec préparation des oraux, stage en responsabilité et mémoire. Devant l'ampleur de la tâche, les étudiants choisiront l'un ou l'autre, il est probable que la majorité décide d'assurer le master avant de passer le concours.
- Elle ne va pas permettre de penser des masters qui articulent disciplinaire et professionnel : on va vers un M1 uniquement disciplinaire (écrits du concours) et un M2 qui deviendra très complexe pour les raisons citées plus haut.
- Elle ouvre la porte (un boulevard) au développement de préparations privées l'été (entre M1 et M2 et après M2)
- L'étudiant non admissible devra choisir entre
 - o refaire une préparation concours (où ? il ne peut se réinscrire en M1 puisqu'il l'a déjà : il n'aura le choix qu'entre un DU payant ou une prépa privée)
 - o ou finir son master (qui ne le préparera qu'à la deuxième partie du concours) avec la possibilité de
 - soit s'inscrire à l'agence de remplacement
 - soit retenter le concours l'année suivante avec une prépa privée l'été !

Pour que la proposition du concours en M2 permette une réelle élévation du niveau de qualification, il faut réunir au moins les deux conditions suivantes :

- Intégrer mieux l'ensemble du concours (professionnalisant) dans les deux années de master :
 - o le professionnel, la relation à la recherche (dont mémoire) commencent dès M1
 - o la possibilité de finir le mémoire dans l'année post-concours : possibilité de soutenir son mémoire jusqu'à la fin de « M3 », ce qui suppose une décharge de 2/3 tiers de temps dans l'année de fonctionnaire-stagiaire (suite de la formation initiale)ⁱⁱ.
- Avoir une structure de formation inter-universitaire de type IUFM qui permette de préparer le concours puis d'accompagner l'entrée dans le métier :
 - o dans le cadre d'un parcours ou spécialité de master, en relation avec les autres composantes
 - o au delà des diplômes universitaires (pour les mastérisés « classiques » et pour les redoublantsⁱⁱⁱ).

Sans ces deux conditions, nous allons vers :

- Des masters qui tenteront tous d'intégrer des préparations au concours pour attirer les étudiants ; les concurrences entre composantes seront renforcées.
- Des prépa au concours privées à tous les étages pour répondre à la demande des étudiants : fin de M1, en M2, après M2. (rappelons nous ce que Darcos a dit : « *je me fiche de qui prépare les concours, je suis recruteur* »).

Nous plaidons pour nous centrer dans les débats sur la définition de cursus progressivement « professionnalisants » et le rôle futur d'une structure inter-universitaire de type IUFM (pour aller vite, nous disons « IUFM rénovés »). Ensuite, la place du concours ne sera plus, en soi, un réel problème. Ce qui est important c'est le niveau de sortie et la qualité de la formation. Tout ceci ne pourra se penser sereinement que s'il existe des pré-recrutements et des allocations pour permettre à tous les étudiants qui le souhaitent de s'engager dans cette voie. Les conditions financières d'études sont aujourd'hui devenues déterminantes et doivent faire l'objet d'une réelle priorité dans les batailles à venir.

ⁱ Cela avait déjà été le cas à la création des IUFM. (Rappelons qu'à l'époque, les enseignants du second degré revendiquaient déjà une élévation du niveau de recrutement).

ⁱⁱ

ⁱⁱⁱ Ce schéma suppose une dérogation des règles de la fonction publique (les étudiants n'auraient pas un master complet au moment du recrutement, mais seulement au moment de la titularisation en tant que fonctionnaire) ; et une dérogation aux masters (mais il est déjà courant de terminer un master en septembre ou de faire un master en 3 ans).

ⁱⁱⁱ

ⁱⁱⁱ Les « candidats libres » représentent environ 2/3 des inscrits au concours